

MARINE

ACORAM



CORDOUAN

LE ROI DES PHARES

LE PHARE DES ROIS

ET AUSSI...

- Compte rendu de l'assemblée générale à Lyon : [p. 2](#)
- Visite à La Réunion du CEMM, l'amiral Christophe Prazuck : [p. 6](#)
- Dossier, les radars embarqués : [p. 12](#)
- Le patrimoine maritime et fluvial en Île-de-France : [p. 16](#)
- Histoire, le don des « vaisseaux » : [p. 30](#)
- Témoignage, les glaces de la Baltique : [p. 36](#)
- Activités des sections : [p. 40 à 51](#)
- Livres, les trois bordées du prix Marine Bravo Zulu : [p. 52](#)

Le phare de Cordouan éclaire depuis 1611 l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, lire page 8.

ASA PHOTOS



LE 2^E DOMAINE MARITIME MONDIAL, CELUI DE LA FRANCE : POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Une conférence donnée le 18 avril 2019 devant le cercle « Démocraties »



PHOTO DR

Vue aérienne de l'une des Îles Éparses : l'île Europa.

De quoi parlons-nous ? La convention de Montego Bay sur le droit de la mer accorda en 1982 aux nations signataires une zone dite Zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles nautiques au large de leurs côtes.

L'État côtier y exerce sa souveraineté sur la pêche, la construction d'ouvrages, et l'exploitation du sol et du sous-sol, mais la navigation y est libre pour tous, y compris pour des exercices militaires.

Nous parlons donc d'un territoire immense : 11 millions de km², vingt fois la métropole !

Le lien historique

Antilles, Guyane, Réunion : françaises depuis Louis XIII.

Kerguelen (bien avant la Corse !) : Louis XV.
Saint-Pierre et Miquelon (avant Avignon et Mulhouse !) : Louis XVI.

Terre Adélie : Louis-Philippe.

Nouvelle-Calédonie (avant Nice et la Savoie !) : Napoléon III.

Wallis, Futuna, Clipperton : III^e République.
Polynésie française, Saint-Paul et Amsterdam : 1843.

Corse : 1768.

Source : *Petit éloge de l'outre-mer* de François Garde.

Cinq siècles pour l'Atlantique, quatre pour l'océan Indien, deux pour le Pacifique.

La décolonisation nous a fait beaucoup perdre (Afrique du Nord, Indochine, Afrique de l'Ouest), comme les guerres napoléoniennes, mais nous avons regagné beaucoup à Montego Bay.

Le programme Extraplac (revendications du plateau continental dans le prolongement des Zones économiques exclusives) vient récemment de nous faire gagner l'équivalent du territoire métropolitain.

Un paradoxe : la décolonisation nous a fait perdre énormément en matière de domaine maritime, mais les revendications des États nouvellement indépendants ont finalement abouti au concept de ZEE, et ont entraîné un substantiel retour de domaine maritime en notre faveur.

Nous sommes sur les trois océans :

- Le territoire métropolitain, la Guyane, les Antilles, Saint-Pierre et Miquelon pour l'Atlantique.
- La Polynésie française, Wallis et Futuna, La Passion-Clipperton, pour le Pacifique.
- Crozet, Amsterdam, Kerguelen, Mayotte, les Îles Éparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova) dans le canal de Mozambique, les Îles Glorieuses, La Réunion, Crozet, Mayotte, la Terre Adélie, pour l'océan Indien.
- Le territoire métropolitain et la Corse pour la Méditerranée.

Les enjeux

Les Îles Éparses, dans le canal de Mozambique, sont assises sur de gigantesques réservoirs de pétrole et de gaz. Il y a aussi les hydrates de méthane.

Les nodules polymétalliques abondent à Clipperton, en Polynésie, à Wallis et Futuna dans le Pacifique. Et dans l'océan Indien, on trouve des terres rares.

Les ressources halieutiques abondent autour de Kerguelen, Crozet, Amsterdam.

La Guyane a un pas de tir proche de l'équateur : un avantage substantiel au plan de la vitesse initiale du lanceur.

Les Kerguelen sont idéalement placées pour une station de suivi de la fusée Ariane.

>>

Superficie totale des Zones économiques exclusives (ZEE) françaises : 11 millions de km², dont 334 604 km² pour la France métropolitaine.

LA GUADELOUPE

Superficie : 1 704 km² pour 6 îles (Guadeloupe continentale, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Les Saintes, Marie-Galante, La Désirade)
 Distance de la métropole : 6 700 km
 Population : 477 677 habitants
 Principales villes : Pointe-à-Pitre et Basse-Terre
 Productions : agriculture (dont bananes), tourisme pêche, etc.
 ZEE : 95 978 km²

LA MARTINIQUE

Superficie : 1 128 km²
 Distance de la métropole : 6 858 km
 Population : 397 837 habitants
 Principales villes : Fort-de-France, Trinité, Le Marin, Saint-Pierre
 Productions : agriculture (dont bananes), tourisme pêche, etc.
 ZEE : 47 640 km²

LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Superficie : 4 200 km² pour 118 îles (dont Tahiti, Bora Bora, les Marquises...) dispersés sur 2 500 000 km² (l'équivalent de la surface de l'Europe)
 Distance de la métropole : 15 700 km
 Population : 294 726 habitants
 Principale ville : Papeete
 Productions : tourisme, coprah, péliculture, réserves minérales (onshore, offshore) et halieutiques, énergies renouvelables
 ZEE : 4 767 242 km²

CLIPPERTON

Superficie : 7 km²
 Distance de la métropole : 11 260 km
 Population : pas de présence humaine permanente.
 Dépend du ministère de l'Outre-Mer, qui en confie la gestion administrative au Haut Commissaire de la Polynésie française.
 Productions : réserves halieutiques et minérales
 ZEE : 431 263 km²

LA GUYANE

Superficie : 83 846 km²
 Distance de la métropole : 7 000 km
 Population : 298 919 habitants
 Principales villes : Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni, Kourou
 Productions : bois, pêche, agriculture, centre spatial, or, hydrocarbures, etc.
 ZEE : 133 949 km²

MAVOTTE

Superficie : 374 km²
 Distance de la métropole : 8 000 km
 Population : 267 296 habitants
 Principales villes : Mamoudzou, Dzaoudzi
 Productions : agriculture, pêche, aquaculture, tourisme
 ZEE : 63 078 km²

LES ÎLES ÉPARSES

Superficie : 43 km² pour les 5 îles (Tromelin, les Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India, Europa)
 Distance de la métropole : 8 000 km
 Population : météorologistes et scientifiques, pas de population autochtone. Dépend du ministère de l'Outre-Mer, qui en confie la gestion administrative au préfet de La Réunion
 Production : zone de pêche hauturière
 ZEE : 640 400 km²

LA RÉUNION

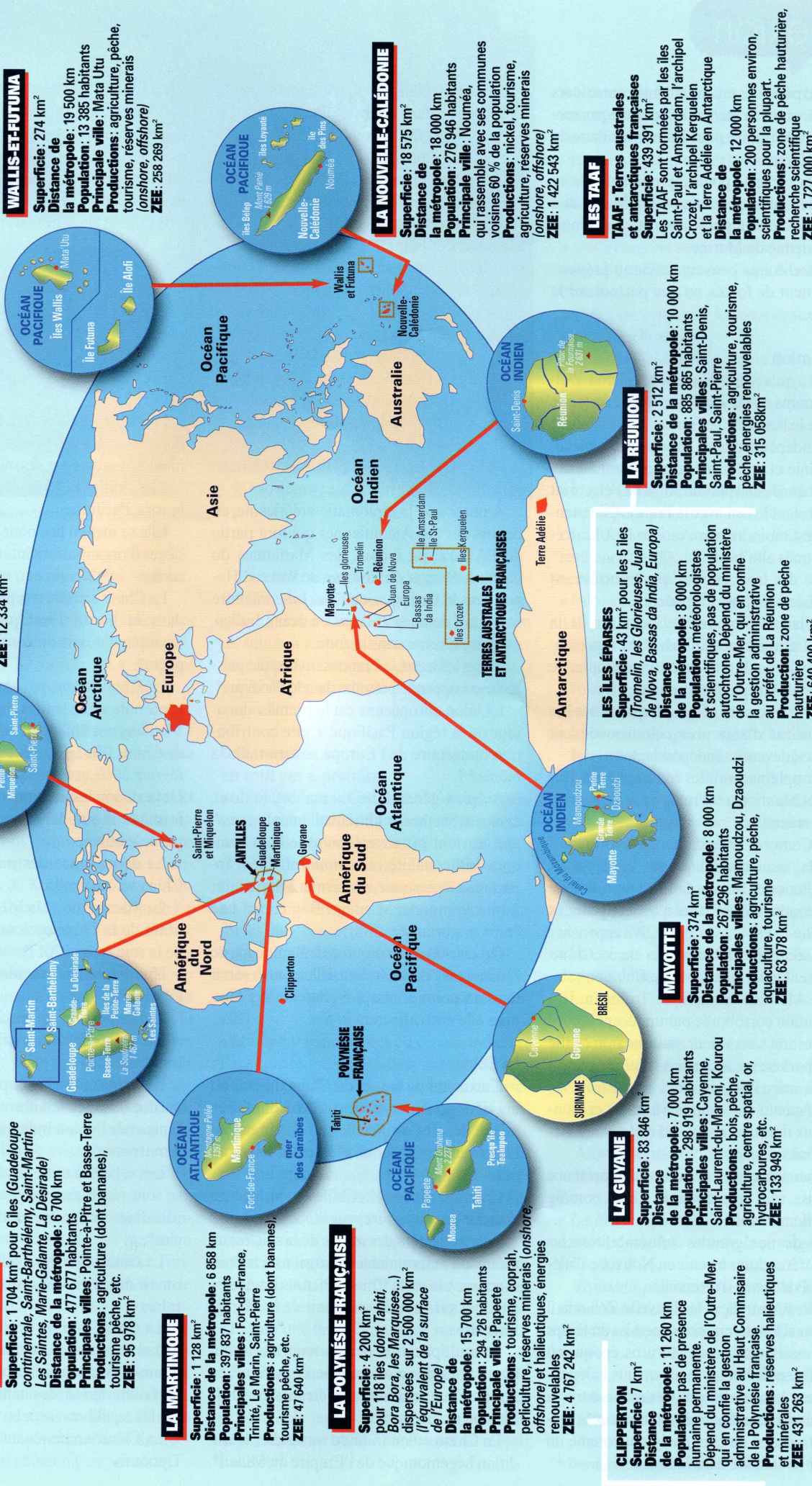
Superficie : 2 512 km²
 Distance de la métropole : 10 000 km
 Population : 885 865 habitants
 Principales villes : Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre
 Productions : agriculture, tourisme, pêche, énergies renouvelables
 ZEE : 315 058 km²

LES TAAF

TAAF : Terres australes et antarctiques françaises
 Superficie : 439 391 km²
 Les TAAF sont formées par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen et la Terre Adélie en Antarctique
 Distance de la métropole : 12 000 km
 Population : 200 personnes environ, scientifiques pour la plupart.
 Productions : zone de pêche hauturière, recherche scientifique
 ZEE : 1 727 000 km²

LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Superficie : 18 575 km²
 Distance de la métropole : 18 000 km
 Population : 276 946 habitants
 Principale ville : Nouméa, qui rassemble avec ses communes voisines 60 % de la population
 Productions : nickel, tourisme, agriculture, réserves minérales (onshore, offshore)
 ZEE : 1 422 543 km²



>> Les expéditions en Antarctique, outre leurs retombées sur la recherche scientifique, servent de laboratoire pour les vols spatiaux de longue durée.

En revanche, le poids diplomatique de ce domaine maritime est nul, selon M. Attali à qui la question fut posée il y a quelques mois à l'Académie de Marine.

Ces territoires peuvent servir au prépositionnement de forces, un peu partout sur la planète.

La situation

Il n'y a qu'à Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna et Mayotte, que nul ne souhaite rompre le lien avec la France.

Les indépendantistes, surtout en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, représentent depuis les années 80 plus de 30 % de l'électorat et contestent le lien avec la France. Cette tendance est moindre aux Antilles et à La Réunion, mais elle existe.

Seule des trois Guyanes, la française est restée liée à un pays européen.

Au plan du nombre de locuteurs de la langue française, nos DOM-TOM représentent peu devant la croissance démographique des pays d'Afrique francophone.

L'environnement géographique de ces îles est constitué d'anciennes colonies, souvent anglaises, devenues indépendantes.

Le couple naturel des Mascareignes, Réunion et Maurice, a été rompu par les guerres napoléoniennes.

Les Comores revendiquent Mayotte.

Madagascar revendique les Îles Éparses. Rappelons que la cour de La Haye a, dans le passé, condamné la France à les leur céder, et que celle-ci est passée outre. À rapprocher d'une récente condamnation de la Chine, également ignorée, en mer de Chine.

L'île Maurice revendique Tromelin. Revendication corroborée par un récent accord de cogestion sans valeur, puisque non ratifié par le parlement, accordé à Maurice par un fonctionnaire français.

Le Vanuatu revendique Matthew et Hunter, deux îlots déserts au sud de la Nouvelle-Calédonie.

Aucun autre pays ne conteste la présence française, sauf sans doute la Chine, comme nous allons le voir.

Une de nos grandes vulnérabilités : les deux référendums à venir en Nouvelle-Calédonie, à deux ans d'intervalle.

Même l'Australie et la Nouvelle-Zélande, il n'y a pas si longtemps nos ennemies du temps de nos essais nucléaires à Mururoa, époque où elles allaient agiter les mouvements indépendantistes kanack et polynésiens contre la France, sont maintenant des soutiens de la présence française qu'elles analysent comme un facteur de stabilité dans la région.

Les États-Unis, aussi, souhaitent que la France reste dans la région Pacifique.

Dans les TOM, la souveraineté est partagée entre la métropole et les gouvernements locaux. Ceux-ci ont une liberté de mouvement au plan des relations internationales. Ils traitent directement avec des organisations régionales et la métropole, qui a son mot à dire, leur laisse la bride sur le cou. Y comprend-on d'ailleurs quelque chose ? Exemple : sans la moindre présence de la France, les TOM ont rejoint en 2016 le Forum des Îles du Pacifique. De même, la Nouvelle-Calédonie est associée à l'Unesco et au BIT*.

Il y a 500 000 ressortissants métropolitains dans ces territoires du Pacifique et de l'océan Indien (les « Métros »).

Dans tous les DOM-TOM, les relations sont ambiguës entre natifs et « métros ».

À noter que la diplomatie américaine, en dehors des îles Aléoutiennes qui font partie de l'Alaska, de Guam, des Mariannes du Nord, de Samoa, de Midway, de Wake, d'Hawaï dans le Pacifique, et d'une base militaire sur l'atoll de Diego Garcia en océan Indien, est peu présente dans la zone.

Après le Brexit, la France sera la seule puissance européenne présente dans le Pacifique*.

L'Union européenne est le premier donateur de la région Pacifique. Cette contribution budgétaire de l'Europe restera-t-elle la même ?

Au plan général, les mentalités, le droit, évoluent : la mer, traditionnellement *res nullius*, devient progressivement le bien commun de l'humanité, *res communis*. Elle n'appartenait à personne, elle se met à appartenir à tout le monde. Montego Bay en fut une étape importante.

On constate une montée de l'influence de l'Inde dans l'océan Indien. Elle pourra servir dans un premier temps à contenir la Chine, mais elle nous affectera *in fine*.

La Chine

L'actualité de la mer de Chine du Sud est un signe avant-coureur, où la Chine crée même des îles artificielles au détriment de l'environnement, pour établir sa souveraineté.

Comme la Russie, la Chine est enclavée et cherche des ouvertures sur l'Océan.

La sécurisation des routes de la soie est un prétexte à la formidable expansion de la puissance navale de la Chine qui, tous les quatre ans, met sur l'eau l'équivalent de la Marine française.

La multiplication des partenariats et implantations chinoises en Asie, en Afrique, en Antarctique, conduit à un étranglement de l'Union européenne*.

La Chine est en train de ressusciter la tradition hégémonique de l'Empire du Milieu*.

La Chine attise les contestations de souveraineté. Elle investit massivement dans les archipels pauvres et surendettés. Son but : la main-mise sur les ZEE. Les Australiens ont même manifesté leur inquiétude devant l'endettement des états océaniques*.

La Chine vise l'installation de points d'appui.

On constate une montée progressive de l'influence de la Chine dans les Antilles.

Elle a pour but de sortir les Français du Pacifique, et attise dans ce but le discours anti-colonialiste.

Elle vise des droits de pêche autour des archipels.

La Chine a déjà réalisé des infrastructures portuaires à Port-Vila, au Vanuatu, facilement utilisables par ses militaires.

Elle multiplie les projets de croisières dans la zone Pacifique.

Elle se met en lice pour la construction de sièges d'organisations internationales dans la zone.

La Chine densifie son réseau diplomatique dans le bassin Pacifique : elle vient par exemple d'ouvrir un consulat général à Paapeete*.

La Chine traite par dessus la jambe les contestations de souveraineté territoriale du Vietnam, des Philippines et du Japon, en mer de Chine. Elle ignore la condamnation, le 12 février 2016, par le tribunal arbitral de La Haye de son installation illégale d'une plateforme semi-sub dans les eaux revendiquées par le Vietnam.

La dépendance des pays océaniques à la Chine va crescendo.

La Micronésie et la Mélanésie ont été les hôtes de la Chine au sommet sur les routes de la soie en mai 2017*.

Huawei a envahi nombre de ces îles de ses logiciels*.

La Polynésie bénéficie chaque année d'une cinquantaine de bourses d'études offertes par les Chinois*.

La Chine utilise la diaspora chinoise, nombreuse dans les territoires de l'océan Pacifique et de l'océan Indien (les COM : Chinois d'outre-mer).

Les relations entre l'Australie et la Chine se sont récemment dégradées en raison du rôle d'agents d'influence des instituts Confucius*.

La Chine cherche d'ailleurs activement à ouvrir des instituts Confucius dans nos territoires.*

La Chine montre un fort intérêt pour le nickel calédonien, à un moment où des doutes s'installent sur la pérennité de la SLN. Sa faillite aurait des conséquences lourdes sur les équilibres actuels.

La Chine a maintenant un point d'appui à Djibouti.



PHOTO: DR

Moulin à vent à Remire-Montjoly en Guyane française.

Un exemple à ne pas reproduire : celui de La Passion-Clipperton

Cet îlot était délaissé par la France. Les Mexicains se sont installés sur ce petit territoire, au début du XX^e siècle. Ce n'est qu'en 1931 que nous avons réussi à le récupérer.

Est-ce fichu ? Y a-t-il des remèdes ?

Rappelons-nous Bougainville, qui peupla les îles Malouines d'Acadiens.

La gravité d'envahir un territoire vide est moindre que celle d'envahir un territoire occupé. Nous devons trouver des solutions pour occuper nous-mêmes nos propres territoires. C'est le cas de Kerguelen, Crozet, Amsterdam, des Îles Éparses, de Tromelin, de La Passion-Clipperton. (Source : François Garde, *Marche à Kerguelen*.)

La France rêvait, dans les années 50, de faire de Kerguelen une colonie agricole. Elle y introduisit le mouton, le mouflon, et le renne. Les Anglais y avaient introduit le lapin au XIX^e siècle... pour nourrir d'éventuels naufragés !

François Garde, administrateur des TAAF avait, il y a une vingtaine d'années, imaginé la vente de Kerguelen en parcelles de terrain, mais on poussa de hauts cris dans les ministères devant pareille incongruité.

Cette volonté politique, affirmée dans les années 50, cristallisait l'espérance de mettre en valeur ces terres vierges, d'y préparer l'implantation d'une population pérenne vivant de l'élevage et de la pêche. Alors que le projet colonial agonisait dans le drame algérien, il trouvait ici, à contretemps, de façon absurde et donc admirable, son ultime avatar. Car cette tentative, on le sait, n'a pas abouti. Aucun habitant permanent ne s'est jamais installé dans la « France Australe », rêvée par M. de Kerguelen dès 1772, aucun enfant n'y est jamais né.

Une idée pourrait être de positionner des flottilles de pêche permanentes, avec remorquage sur site d'un dock flottant, installation de soutes à carburant, voire de conserveries, avec approvisionnement en fioul, emport des prises de pêche, relèves d'équipages par navettes ?

Des mesures sont en tout cas à prendre

- S'appuyer sur le CREFOM (Conseil représentatif des Français d'Outre-Mer), sur les associations régionales de l'Union-IHEDN (Union des associations des auditeurs de l'IHEDN), sur les trinômes académiques.
- Maintenir un entraînement régulier des forces dans ces territoires.
- Augmenter les moyens de la Marine nationale dans les zones océans Indien et Pacifique
- Renforcer la diplomatie de défense (escales, etc.)
- Multiplier les exercices en océans Indien et Pacifique (concept de « fleet in being »).
- Participer à la conférence annuelle sur la sécurité régionale de la zone, Shangri-La Dialogue*.
- L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont particulièrement concernées par cet encerclement par la Chine. Nous avons vu qu'elles regardent désormais la France favorablement : il faut s'associer à elles.
- Associer les États riverains du Pacifique en Amérique du Sud et Centrale (également pour la lutte contre le narcotrafic).
- Établir une base scientifique sur l'île de La Passion-Clipperton
- Renforcer les accords avec les services de renseignement anglo-saxons, en explorant par exemple les possibilités de participation de la France au traité *Five Eyes* et au réseau Echelon*.

- Obtenir de l'Union européenne la mobilisation de ressources pour financer l'acquisition de moyens de surveillance et d'intervention pour endiguer l'expansion de la Chine dans la région*.

- Organiser des visites du président de la République dans les DOM-TOM.

- Des réunions sont organisées par le ministre de la Défense des Fidji : il faut y participer*.

- Créer ou renforcer les coopérations militaires dans la région.

- La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie partagent leur souveraineté avec la France. Il faut accompagner leurs représentants, particulièrement dans leurs relations avec les instances étrangères, et ne pas leur laisser la bride sur le cou.

- L'économie de la Nouvelle-Calédonie est trop dépendante des mines, surtout dans le contexte de doute sur le futur de la SLN, et la résilience de l'île dépend d'une réorientation vers l'économie maritime.

- Faire affecter un officier de Marine français à l'état-major de PACOM à Hawaï*.

- Elargir la dissuasion à la Chine : adresse des têtes mirvées de nos SNLE.

- Faire des îles australes des destinations pour les croisières.

- L'Otan : bien que le théâtre considéré soit « hors zone » au sens de l'art. 5 du traité de Washington, nous traitons ici d'une agression contre l'un des membres. Organiser des exercices dans les zones océans Indien et Pacifique.

- Alliances avec les États-Unis ? (Ils sont aussi exposés à la menace chinoise dans le Pacifique). Avec la Grande-Bretagne (ils ont aussi des SNLE) ?

- La drogue est un facteur d'affaiblissement des populations : renforcer la lutte contre ce fléau.

Mettrions-nous la même détermination que les Britanniques aux Falkland en cas d'invasion de l'un de nos territoires par la Chine ? Il faut dire que l'adversaire n'est pas de la même taille...

Alors, à terme, est-ce vraiment fichu ?

Rappelons-nous ce que déclarait Alain Peyrefitte en 1985 :

« La France quittant la Nouvelle-Calédonie, comment empêcherait-elle la contagion de la Polynésie ?

Troisième puissance maritime, la France deviendrait la trentième en perdant la Nouvelle-Calédonie, la soixantième en perdant la Polynésie ».

CV (H) Francis BAUDU

Secrétaire de la section Marine marchande, Pêche et Plaisance de l'Académie de Marine

* Travaux de l'Académie de Marine.